

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARTRIN**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale sous la présidence Mme Christiane CAILLIAU-DELEU, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 10
- votants 11

- absent excusé 1

Présents : Mme Christiane CAILLIAU-DELEU, Mme Gaëlle CHOQUER, Mme Anne CROS, M. Pascal GATTO, Mme Evelyne IACKLE, Mme Josiane LEONZI, M. Jean-Marie SINGLA, M. Aurélien VIALA, Mme Séverine VALENTIN, M. LAMARRE Laurent.

Absents excusés : Mme Catherine AUDIRAC IUNG (procuration à Mme Josiane LEONZI)

Séverine VALENTIN a été nommée secrétaire.

Date de convocation :
11/09/2020

Délibération n° 43/2020
ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 38/2020 du 20/08/2020

Date d'affichage :
14/09/2020

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'une subvention peut être demandée à l'Etat sur la D.E.T.R. pour des travaux importants nécessaires de préservation de la voirie communale et des réseaux. En effet cette dotation d'équipements des territoires ruraux a pour objectif de répondre aux besoins des territoires ruraux afin de permettre la réalisation d'équipements structurants. La dépense de 46 013.30 € correspond aux différents devis ayant été établis pour des travaux de réparation et d'entretien de la voirie communale.

Objet

Demande D.E.T.R.
pour des travaux
voirie communale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

D'autoriser Madame le Maire de solliciter une subvention de 30% soit 13 803.99 €.

Ainsi fait et délibéré à Martrin, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christiane CAILLIAU-DELEU

